$\boldsymbol{\pi}$	
$\boldsymbol{\pi}$	

Citoyen

Réservé à l'administration

Nom de l'enfant : _____



ÉTÉ 2024



FICHE D'INSCRIPTION

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :			Dat	Date de naissance (JJ/ MM/ AAAA) :			
Prénom :			Nive	Niveau de scolarité complété au 23 juin :			
Adresse:			Cod	Code postal :			
2. <u>P</u> AR	ENTS OU TUTEURS						
Nom du 1er parent :			No	Nom du 2º parent :			
Profession durant l'été : Profession durant l'été :			ant l'été :				
Adresse:			Ac	Adresse:			
Téléphone : (Rés.) (Bur.) (Cell.)			Té	Téléphone : (Rés.) (Bur.) (Cell.)			
Courriel:			Co	ourriel:	(1000)		
	E de l'enfant parents □ 1er parent seuleme	ent 🗆 2e	parent	seulement [☐ Garde partagée ☐	Tuteur 🗆	
Pour é	emission du relevé 24			*NAS:	_	_	
Nom (du parent payeur :						
3. À LA SEMAINE POUR LE RÉSIDENT (n'inclut pas les sorties payantes du mercredi)							
Cochez	Dates	Tarif	Cochez		Dates	Tarif	
	1) 25 juin au 28 juin	36 \$		5) 22 j∪ille	et au 26 juillet	45 \$	
	2) 2 juillet au 5 juillet	36 \$		6) 29 juille	et au 2 août	45 \$	

4. <u>Camp de jour concerté</u> (Répits de Gaby)

3) 8 juillet au 12 juillet

4) 15 juillet au 19 juillet

Cochez	Dates	Tarif 5 jours	Tarif officiel
	Camp de jour concerté	572,00\$ Inclus les activités à tous les jours	\$
	Dépôt	100,00 \$	

7) 5 août au 9 août 8) 12 août au 16 août

45 \$

45\$

^{*}Le montant finale sera calculé au prorata des journées retenues selon le calendrier officiel des répits de GABY et non selon les journées utilisées par votre enfant. Montant final à venir en juillet.

Chandail obligatoire

Le chandail (t-shirt) du camp de jour est obligatoire pour les sorties hors camps et les sorties du mercredi.

Le coût des chandails pour deux (2) est de : 20,00 \$

Taille de t-shirt (encerclez): Grandeur Enfant: X-petit Petit Moyen Grand X-Large

Grandeur Adulte: - Petit Moyen Grand

1:---

Politique Loisirs Résidents

Lorsque vous êtes résidents de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, vous avez un rabais pour votre deuxième, troisième et quatrième enfant sur des inscriptions pour les 8 semaines de camp de jour.

Voici la politique pour des inscriptions **TEMPS PLEIN**.

A -1:. :1.4

1er Enfant: Aucun Rabais 2ième Enfant: 5\$ de rabais 3ième Enfant: 10\$ de rabais 4ième Enfant: 20\$ de rabais

5. CHOIX DE SORTIE

Les sorties « payantes » ne sont pas incluses dans le coût d'inscription. Vous devrez ajouter le coût des sorties à votre coût d'inscription. Voir la programmation complète du camp de jour à la fin du document.

Veuillez cochez les sorties auxquelles votre enfant participera.

Cochez	Activité	Date Lieu		Tarif	
	BoulZeye	3 juillet 2024	Pointes-aux-Trembles	CITOYEN : 35 \$	
	Fun Tropolis	10 juillet 2024	Laval	CITOYEN : 35 \$	
	Abraska	17 juillet 2024	Rawdon	CITOYEN : 35 \$	
	Domaine sentinelle	24 juillet 2024	Saint-Félix-de-Valois	CITOYEN : 20 \$	
	Courant Marin	30 juillet 2024	Plage	Gratuit	
	O Volt	31 juillet 2024	Trois-Rivières	CITOYEN : 35 \$	
	Complexe Atlantide	7 AOÛT 2024	Saint-Calixte	CITOYEN : 35 \$	
	Domaine Bazinet	14 AOÛT 2024	Ste-Émilie-de-L'Énergie	CITOYEN : 35 \$	
	TOTAL COÛT DES SORTIES :				

Veuillez prendre note que le calendrier des sorties pourrait être modifié au cours de l'été avec un préavis d'une journée sur la page Facebook du Camp de jour, aucun remboursement possible.

Initiale :	
mmaic .	

T ----:£

6. <u>SERVICE DE GARDE</u>

Votre enfant fréquentera-t-il le service d	de garde ? (25 juin au 16 août)
Le matin : Oui □ Non □ Le	e soir: Oui 🗆 Non 🗆
Tarifs pour service de garde :	Vous avez la possibilité d'acheter des cartes de service de garde au coû
Marking (71-20); Ob FF) > 0¢ in any authorist	de 20\$ (10 périodes de garde) ou 40\$ (20 périodes de garde). Si vous
Matin (7h30 à 8h55) → 2\$ par enfant	n'avez pas de carte, vous devrez payer immédiatement le 2\$ à la
Soir (16h05 à 17h30) → 2\$ par enfant	personne responsable lors de cette journée. <u>Notez que les cartes ne son</u> <u>pas remboursables.</u>
Qui est autorisé à venir chercher votre enfa	
Prénom:	Nom:
Lien avec l'enfant :	Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul.e</u> le soir
	Oui Non
* Vauillez noter que si ce n'est nas une ne	ersonne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel
•	é à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unie à
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
·	ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 5 du
•	re enfant, vous devez transmettre au préalable un avis écrit
précisant le nom de cette personne.	
** Veuillez prendre note qu'il est obligate camp de jour.	oire de venir porter l'enfant à l'intérieur de l'établissement du
camp de jour.	
7. PHOTOGRAPHIES	
Votre enfant peut-il être photographié o	ou filmé ? Oui □ Non □
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ins les différents médias (journaux, web) si nécessaire et pour
des fins promotionnelles uniquement.	Oui Non Non Oui Non Non
·	
8. <u>MODALITÉS DE PAIEMENT</u> (réservé à l'a	dministration)
Coût d'inscription :\$ + Co	oût des sorties choisis :\$ + Chandails (2) : 20,00 \$
- rabais 2º enf. (Temps plein)\$	- rabais 3º enf. (Temps plein)\$
- rahais 4º enf (Temps plein) \$	= Total :\$
ler versement : cheque	– argent – visa- master- débit date :
2 ^e versement : chèque	– argent – visa- master- débit date :
	Initiale :

-Votre enfant sera inscrit officiellement au Camp de jour 2024 suite au dépôt du présent formulaire rempli, accompagné d'un premier versement (50% des coûts totaux (inscription & sorties inclus)). -Nous acceptons les chèques, l'argent comptant et les cartes de débit ou de crédit. -Les chèques doivent être faits à l'attention de Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon. La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon facturera des frais de 25 \$ pour tout chèque sans provision. 1er Versement (50% des coûts totaux) : Lors de l'inscription MONTANT : S 2ième Versement (50% des coûts totaux) : AU PLUS TARD, LE JEUDI 20 JUIN 2024. *Si la totalité des frais d'inscription n'a pas été payée **au plus tard le jeudi 20 juin**, votre enfant ne pourra pas participer au camp de jour dès le **mardi 25 juin**, et ce, tant que la totalité des frais n'auront pas été payés. Nous devons respecter un ratio concernant le nombre de jeunes et le nombre d'animateurs. Comme les places sont limitées, la règle du « premier arrivé, premier servi » prévaut. Il se pourrait donc que des inscriptions reques soient mises sur une liste d'attente. 8. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'annulation de 50 \$ dans le cas d'une annulation plus d'une semaine avant le début du camp de jour. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées. Initial: Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon remboursera la totalité des frais d'inscription au prorata des journées de camp non utilisées, moins les frais d'annulation de 50\$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : LOISIRS@MUNSTGAB.COM Nom du parent ou tuteur 2024 Signature du parent ou tuteur Date de la signature Veuillez retourner cette fiche: - Accompagnée de la fiche santé de votre enfant - Votre paiement (50% des coûts totaux) Vous pouvez remettre aussi votre chèque : 2ième Versement (50% des coûts totaux) en date du 20 juin 2024

Où?: Au service des loisirs

5111 chemin du Lac, Saint-Gabriel-de-Brandon